

DECLARATION LIMINAIRE FCPE58

CDEN DU 16 FEVRIER 2017

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur d'Académie,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes fiers de représenter les parents aujourd'hui, et nous souhaitons faire entendre leur voix et vous demander de bien vouloir reconsidérer ces fermetures pour les familles et surtout pour les enfants. Les parents, les enseignants, les acteurs du monde éducatif sont les vrais défenseurs de nos écoles publiques et de notre département, ils sont la vie, l'activité, représentent et travaillent pour notre avenir. Mais Quelle confiance à l'école publique auront-ils si nous continuons à la détruire ?

Beaucoup de parents dont les enfants sont scolarisés en primaire manifestent depuis plusieurs semaines leur colère, leur mécontentement, leur incompréhension face aux fermetures de classes ou pire d'école qui leur sont imposées. A ceux-là s'ajoutent également les parents d'élèves élus en collège et lycée qui découvrent eux aussi à leur tour la baisse de la dotation horaire globale qui n'a pour but que de fermer des divisions, supprimer des options, des dédoublements, d'entasser les élèves par classe, de rendre difficile l'inclusion des élèves en ULIS ou SEGPA. Notre département est sévèrement touché cette année encore par des mesures drastiques que subiront directement les élèves nivernais.

La FCPE58 a rencontré les parents, nous avons discuté avec eux, et nous pouvons vous confirmer qu'ils ont à cœur de défendre leur école, leur classe, leurs enseignants, la qualité pédagogique, le rythme scolaire de leurs enfants avec toutes les inquiétudes légitime sur le transport, le coût de scolarité. Concernant la ruralité, ils ont à cœur de garder tous les services que les Mairies ont mis en place pour l'accueil de leurs enfants. Ce sont des services de proximité, de qualité, et l'école est l'âme de leur village dans lequel ils ont décidé de faire vivre leur famille.

Concernant Nevers, les écoles Lucie Aubrac et Rosa Bonheur qui ont accueillis les élèves des écoles qui ont fermé leur porte en 2014/2015 auront eu juste eu une année de répit pour s'organiser et accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions. Ces écoles subiraient à la prochaine rentrée une suppression de classe qui remettrait en cause tout le travail fourni par l'équipe éducative.

Revenons également à la convention « Faire vivre l'Ecole de la Nièvre 2016-2018 », signé entre nos élus et l'Inspection Académique, nous ne comprenons pas le bien fondé de cette convention, nous ne voyons pas le réel apport pour nos écoles encore moins pour nos écoles rurales. Lorsque les signataires, je cite « acceptent la nécessité de fermer des **postes pour en ouvrir d'autres**, afin d'accompagner les mouvements de population », et que nous nous retrouvons avec un projet de 18 fermetures de classe, pour 3 ouvertures ! il est légitime de penser que cette convention n'a servi à rien ! En effet, devant le projet de carte scolaire qui nous est présenté, la création de postes concernent en majorité des postes

CASNAV et « plus de maîtres que de classes » qui reposent sur l'accompagnement ou sur l'affectation dans une école d'un maître **supplémentaire** mais ne prévoit pas la création de poste titulaire dans les écoles nivernaises. Nous avons donc bien 15 suppressions de postes effectives. Pour nous cette convention, est plutôt le feu vert pour l'Inspection Académique aux fermetures de classes et non un véritable axe de travail et de concertation pour notre territoire.

Bien sûr, la FCPE58 salue la création des postes d'accompagnement et supplémentaires parce qu'ils représentent un apport considérable pour les élèves en difficulté et apportent une aide renforcées aux populations scolaires les plus fragiles. Cependant, ils ne doivent pas être créés au détriment de poste titulaire mais en complémentarité avec ces derniers. Nous aurions également souhaité voir des postes RASED se créer.

Aussi, la FCPE58 demande la création de poste dans notre département et non la suppression de 15 postes.

Pour ce qui est de la dotation horaire globale en baisse dans plusieurs collèges et lycées de notre département, nous demandons à ce que l'enveloppe de notre département soit revue à la hausse et prenne en compte les diversités des établissements scolaires, notamment pour le collège des Loges, le collège Victor Hugo, les lycées Romain Rolland de Clamecy, Jules Renard de Nevers et certainement d'autres établissements dont nous n'avons pas encore de retours. L'autonomie des Chefs d'Etablissements est parfois lourde de conséquence, car dans plusieurs endroits, la commission permanente s'est déroulée juste avant le Conseil d'Administration, la répartition de la dotation n'a pas été transmise préalablement aux membres de la commission, ce qui empêche tout travail de préparation. De plus, dans un certains endroits malgré un vote contre la répartition lors du Conseil d'Administration, aucune autre répartition n'a été présentée par le proviseur ou le principal. Nous sommes catastrophés par ces façons de faire et cela remet en cause le rôle des administrateurs des collèges et lycées.

Sur un autre sujet, La FCPE58 interpelle les membres du CDEN quant aux nombreux élèves en attente d'AESH et appelle les responsables publics à leurs responsabilités afin que les droits soient une réalité pour chaque enfant et que tous élèves puissent enfin obtenir l'aide qu'ils attendent pour continuer leur scolarité avec toute l'aide nécessaire.

Nous souhaitons également exprimer notre inquiétude en ce qui concerne la direction de la MDPH, et souligner notre entière satisfaction face au travail mené par Madame DUCHEMIN qui a su prendre à bras le corps les responsabilités de Monsieur CHEZE et l'organisation de ce service départemental qui nous tient à cœur. Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, en tant que représentant à la CDAPH, la FCPE58 souhaite une direction totalement dévouée à ce service qui fait un travail de proximité et sérieux sur la prise en charge du handicap dans notre département.

Enfin, Nous soutenons tous les acteurs de notre département, qui œuvrent dans une dynamique de formations supérieures très attractives et qui permettront à de nombreux étudiants de pouvoir suivre des études supérieures de qualité et dans un moindre coût. Nous souhaitons vivement que le Président de l'université de Bourgogne revienne sur son opposition à la création de la "PACES", 1ère année universitaire à Nevers pour les étudiants en médecine, alors même que les financements ont été trouvés et que le président de la faculté de médecine de Bourgogne est d'accord.

Monsieur le Directeur d'Académie vous avez le dernier mot sur cette carte scolaire, la responsabilité qui vous incombe sur cette carte scolaire, sera lourde de conséquence sur l'avenir de notre département et sa ruralité. Si nos RPI disparaissent, si nos écoles se ferment, qu'en restera-t-il ? qui voudra s'y installer ?

Je vous remercie de votre attention.

FCPE58